

TD. Les PCS, un outil pour analyser la structure sociale. Principes, intérêts et limites.

NB : Cette activité est à rapporter à la fois au chapitre 1 de sociologie « Comment analyser la structure sociale ? »
et le chapitre 2 « Comment rendre compte de la mobilité sociale ? »

Document 1. La nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles.

Niveau agrégé (8 postes dont 6 pour les actifs)	Niveau de publication courante (24 postes dont 19 pour les actifs)	Niveau détaillé (42 postes dont 32 pour les actifs)	
1 Agriculteurs exploitants	10 Agriculteurs exploitants	11 Agriculteurs sur petite exploitation 12 Agriculteurs sur moyenne exploitation 13 Agriculteurs sur grande exploitation	
2 Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	21 Artisans	21 Artisans	
	22 Commerçants et assimilés	22 Commerçants et assimilés	
	23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	
3 Cadres et professions intellectuelles supérieures	31 Professions libérales et assimilés	31 Professions libérales	
	32 Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et Artistiques	33 Cadres de la fonction publique 34 Professeurs, professions scientifiques 35 Professions de l'information, des arts et des spectacles	
	36 Cadres d'entreprise	37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entre- prise	
4 Professions Intermédiaires	41 Professions intermédiaires de l'enseigne- ment, de la santé, de la fonction publique et assimilés	42 Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	
		43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social 44 Clergé, religieux 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	
	46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	
	47 Techniciens	47 Techniciens	
5 Employés	48 Contremaîtres, agents de maîtrise	48 Contremaîtres, agents de maîtrise	
	51 Employés de la fonction publique	52 Employés civils et agents de service de la fonction publique 53 Policiers et militaires	
	54 Employés administratifs d'entreprise	54 Employés administratifs d'entreprise	
	55 Employés de commerce	55 Employés de commerce	
6 Ouvriers	56 Personnels des services directs aux particuliers	56 Personnels des services directs aux Particuliers	
	61 Ouvriers qualifiés	62 Ouvriers qualifiés de type industriel 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal 64 Chauffeurs 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du Magasinage et du transport	
		66 Ouvriers non qualifiés	67 Ouvriers non qualifiés de type industriel 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal
		69 Ouvriers agricoles	69 Ouvriers agricoles
7 Retraités	71 Anciens agriculteurs exploitants	71 Anciens agriculteurs exploitants	
	72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	
	73 Anciens cadres et professions intermé- diaires	74 Anciens cadres 75 Anciennes professions intermédiaires	
	76 Anciens employés et ouvriers	77 Anciens employés 78 Anciens ouvriers	
8 Autres personnes sans activité professionnelle	81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé	81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé	
	82 Inactifs divers (autres que retraités)	83 Militaires du contingent 84 Elèves, étudiants 85 Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités) 86 Personnes diverses sans activité profes- sionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)	

Principes.

Document 2.

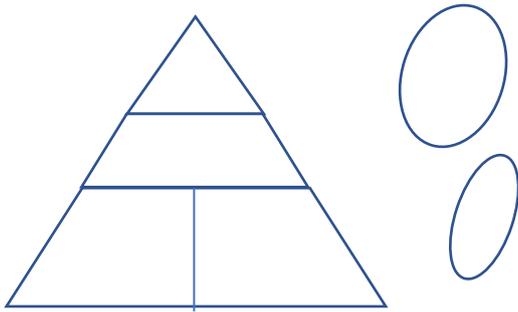
La nomenclature PCS 2003 comporte quatre niveaux d'agrégation emboîtés. Au niveau le plus fin, un poste de la nomenclature PCS correspond à une profession, décrite par un code à 4 positions comportant trois chiffres et une lettre. Au niveau le plus agrégé se trouvent **les groupes socioprofessionnels : 8 postes**, correspondant au premier chiffre de la PCS. Les niveaux d'agrégation intermédiaires sont ceux **des catégories socioprofessionnelles à deux chiffres : 42 postes** avec une version agrégée en 24 postes. **Le niveau des professions comporte 486 postes** d'actifs, et 11 postes supplémentaires pour les personnes sans activité professionnelle.

Source : INSEE, « Professions et catégories socioprofessionnelles », <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/pcs2003/categorieSocioprofessionnelleAgregee/1>

Q1. En observant le tableau de la page 1, déterminez quels ont été les critères de différenciation des 8 groupes socioprofessionnels ?

Q2. Qu'est-ce qui différencie cette nomenclature des PCS du concept de classe et des autres concepts utiles à la stratification sociale ?

Q3. Malgré ces différences, cette nomenclature propose bien une représentation de la société. Vous connaissez la représentation spatiale, « cosmographique » de la société par Henri Mendras. Proposez une représentation de la société selon Marx, une représentation de la société selon Weber, une représentation de la société selon Bourdieu, et enfin une représentation hiérarchisée de la société dans la logique des 6 groupes socioprofessionnels d'actifs, en vous aidant du schéma ci-dessous :



Intérêts.

Rendez-vous sur [statapprendre](#), le site pédagogique de l'INSEE en suivant le lien : [statapprendre PCS](#)

Q1. Quelle est la proportion dans la population active, des 6 groupes socioprofessionnels en 2015 ?

Q2. Suivez le lien pour la rubrique « évolution ». Quelles sont les grandes tendances dans l'évolution de la répartition des groupes socio-professionnels depuis les années 1980 ?

Q3. Comment a-t-on appelé ce phénomène ?

Q4. Effectuez les exercices 1, 2 et 3. Quel est votre score ??

Limites.

Q1. Où sont les chômeurs ? La nomenclature permet-elle d'étudier le niveau et l'évolution du chômage ?

Suivez le lien : [INSEE - PCS](#) . Cliquez sur « Ensemble des PCS-2003 (pdf) »

Q2. Dans les pages 13 à 35, cherchez où se trouve un chef de rayon dans un supermarché, un enseignant du secondaire, un enseignant du supérieur. A quel(s) groupe(s) socioprofessionnel(s) appartiennent-ils ?

Q3. Même question avec un berger transhumant des Pyrénées et un exploitant céréalier de la Beauce.

Q4. Même question avec un professeur de la filière générale et un professeur de la voie professionnelle.

>>Quelles critiques peut-on adresser à la nomenclature des PCS, notamment au niveau des GSP ?